






## La Lettre Actu'

### L'actualité essentielle de Saint Ouen du Breuil

#### Les actualités du mois

-  **Le conseil municipal est maintenant au complet.** Emma Da Costa et Didier Beaucamp ont succédé à Nicole Dehais et Claude Anquetil qui ont démissionné.
-  **M. Jean-Luc Cornière, maire de Bertrimont, a été élu président de notre communauté de communes, Terroir de Caux,** par les 97 conseillers communautaires (maires et élus des 79 communes membres). Karine Espinasse et Marc Baffrey y sont les représentants.

Des commissions de travail ont été constituées. Karine Espinasse est membre des commissions « culture », « action sociale », « services publics et à la personne » et Marc Baffrey de la commission « environnement ».

-  **Information de Marc Baffrey, élu président du syndicat scolaire, sur l'avancement des travaux de rénovation énergétique de l'école** qui visent à améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives, tout en réalisant des économies d'énergie

Les travaux d'isolation thermique ont débuté il y a maintenant un mois.

Lors du démontage de la façade du bâtiment ancien, une difficulté imprévue a été constatée : une poutre porteuse, en bois, s'est révélée fortement dégradée. Afin de garantir la sécurité du bâtiment, il a été décidé de la renforcer par l'installation d'une poutre en béton.

Les travaux reprendront pleinement dès que le bureau de contrôle aura donné son feu vert.

Malgré cet aléa, les travaux ont bien progressé, notamment durant les vacances scolaires. Les entreprises mobilisées ont pu avancer efficacement et ont procédé à la sécurisation de la cantine au regard du risque incendie (pose de plaques coupe-feu au plafond).


Les sous-bassements d'une partie des bâtiments ont également commencé à être isolés.

Le syndicat scolaire reste pleinement mobilisé pour mener à bien ce chantier dans les meilleures conditions, tout en assurant la sécurité des enfants et du personnel.

Nous vous remercions pour votre compréhension face aux désagréments occasionnés.

-  **Plusieurs points de la commune présentent un besoin d'élagage** afin d'éviter des dégradations sur les véhicules circulant sur la voirie ou des situations à risque liées à un manque de visibilité. Les propriétaires dont les arbres/haies empiètent ou gênent le domaine public seront sollicités pour procéder à leur entretien tout comme la commune.

Un repérage plus complet sera prochainement programmé afin d'établir un état précis des zones à traiter et des interventions à prévoir. Ces travaux relevant de la responsabilité des propriétaires, ils peuvent d'ores et déjà engager les actions nécessaires.


-  **Le budget 2025 est clôturé.** Celui de 2026 a été préparé en conformité avec notre programme et les priorités de la commune. La maire l'a expliqué aux élus en commission des finances afin qu'ils puissent participer et comprendre les choix à opérer. Il a été approuvé le 30 avril en séance.


#### Les Infos pratiques

##### **On s'attaque aux rongeurs ... !**

Un agent de l'entreprise « GDS » a fait un état des lieux de la présence de rats dans notre commune. La situation est « normale » pour un village de campagne. Il a même souligné que les propriétaires de volailles entretiennent bien les enclos. La commune a commandé des rodenticides qui seront mis


à disposition des habitants, gratuitement, dans quelques jours. Un registre des distributions sera mis en place afin de suivre la présence de ces rongeurs dans notre village.  
Adoptons les bons réflexes en limitant l'accès à la nourriture et aux déchets.

 ... **Et aux moustiques.** Ils se développent principalement dans les eaux stagnantes. Adoptons les bons réflexes : vider, couvrir et nettoyer régulièrement tout ce qui peut contenir de l'eau. Ensemble, agissons pour limiter leur présence dans notre commune !

 **Vente, détention, transport et consommation de protoxyde d'azote** sont réglementés en Seine-Maritime, par arrêté du 24 avril 2026 du préfet, qui fait l'objet de mesures de police administratives. Info en mairie ou sur le site de la préfecture de la Seine-Maritime. L'utilisation détournée de ce gaz est extrêmement dangereuse pour la santé et pour l'environnement.

### **Un cadre de vie serein**

Pour le bien-vivre de tous, merci de veiller à respecter la tranquillité de vos voisins, notamment lors de moments festifs, en limitant le bruit, particulièrement en soirée et la nuit (22h-7h).

 **Des dépôts sauvages** sont constatés dans notre village et plus particulièrement dans le bassin derrière la résidence « Albert Mallet » et près des containers de verres et vêtements. Ces comportements nuisent à notre environnement, dégradent notre cadre de vie et mobilisent inutilement les services communaux. Il est important de rappeler que ces pratiques ne sont pas acceptables et ne respectent ni les lieux ni les habitants. Ensemble, contribuons à préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie en adoptant des gestes responsables et en utilisant les équipements mis à disposition.

### **À retenir**

- **8 mai : commémoration de la victoire de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale.** 9h30 messe à Saint Ouen du Breuil, 10h30 recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts, 11h recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts de Gueutteville, 12h verre de l'amitié à la mairie de Saint Ouen du Breuil et déjeuner au chalet sur réservation.
- **14 mai : rallye touristique** organisé par le comité des fêtes. RDV 8h, départ 8h30 de la place de Saint Ouen du Breuil. 15€ par voiture.
- **16 mai : 50 ans du comité des fêtes**, soirée dansante en plein air au stade. Venez nombreux célébrer cet anniversaire !
- **17 mai : Miniatures, vide grenier et véhicules anciens**, au stade, par le comité des fêtes

 Un sweat-shirt, zippé, à capuche, noir a été retrouvé au stade. Il attend son propriétaire à la mairie.

**On se retrouve le mois prochain pour de nouvelles infos !**

  **N'oubliez pas de préparer vos plantations pour le concours des jardins fleuris et potagers.**   

**La Maire,  
Karine Espinasse**

  **Pensez à nous partager vos idées, la boîte à idées vous attend à la mairie**  

Coordonnées de la mairie : [contact@mairiestouendubreuil.fr](mailto:contact@mairiestouendubreuil.fr) – 02.35.32.58.02 / Urgence : 06.60.61.84.38